



Projets FEADER d'investissements physiques

Analyse descriptive des intitulés de dossiers liés à la mesure 4 (2014-2019)

FEADER

Résumé

Une analyse lexicale sur les intitulés de dossiers de la mesure 4 du FEADER a été menée afin d'appréhender les différents types d'investissements physiques soutenus pour l'amélioration des performances environnementales et économiques en secteur agricole et sylvicole. Plusieurs analyses par Classification Hiérarchique Descendante (CHD) ont été conduites. Les intitulés de dossiers de la sous-mesure 4.1 étant majoritaires en nombre, différents investissements caractéristiques ont pu être mis en avant pour cette sous-mesure. Certaines spécificités régionales ont été mises en évidence pour les DOM. Les intitulés de la sous-mesure 4.2, seconde en terme de nombre de dossiers, ont également pu être davantage détaillés.

Cette étude est une première approche pour la distinction des typologies d'investissements soutenus dans le cadre de cette mesure, mais ne permet pas une évaluation chiffrée des différentes catégories d'investissements mis en évidence. De plus, les données d'intitulés ne sont pas toutes disponibles et exploitables, et sont inégalement réparties suivant les Programmes de Développement Rural Régionaux ce qui entraîne une perte d'information pour l'identification d'autres spécificités.

Mots clés : PAC, FEADER, investissements, analyse lexicale

AVERTISSEMENT

Cette analyse lexicale est représentative des données disponibles à un instant précis et ne peut servir de document de suivi-évaluation. Elle ne présente pas d'analyse approfondie des programmes de développement rural régionaux (PDRR).

Ni INRAE ni aucune personne agissant pour son compte ne peuvent être tenus responsables de l'utilisation qui pourrait être faite des informations contenues dans cette publication.

Table des matières

1	Introduction	4
2	Analyse du contenu des projets sur l'ensemble de la mesure 4	4
2.1	Analyse des similitudes du corpus	5
2.2	Analyse par classification hiérarchique descendante	6
3	Analyse par classification hiérarchique descendante du sous-corpus hors PDR des DOM	12
4	Analyse par classification hiérarchique descendante des sous-mesures 4.2, 4.3 et 4.4	16
5	Conclusion	22

Table des figures

1	Représentation de l'analyse des similitudes, faisant ressortir deux groupes lexicaux principaux (paramètres de l'analyse : formes actives de 250 occurrences minimum, soit 199 mots concernés, affichage des communautés et halos)	6
2	Dendrogramme de la classification hiérarchique descendante, présentant les regroupements de formes lexicales en classes pour l'ensemble du corpus (paramètres de l'analyse : 5000 formes analysées maximum, 30 classes terminales de la phase 1)	7
3	Représentations graphiques de l'AFC conduite d'après la CHD réalisée sur l'ensemble du corpus	11
4	Dendrogramme de la classification hiérarchique descendante, présentant les regroupements de formes lexicales en classes pour le sous-corpus sans PDR des DOM (paramètres de l'analyse : 5000 formes analysées maximum, 30 classes terminales de la phase 1)	13
5	Représentations graphiques de l'AFC conduite d'après la CHD réalisée sur le sous-corpus sans PDR des DOM	15
6	Dendrogramme de la classification hiérarchique descendante, présentant les regroupements de formes lexicales en classes pour le sous-corpus : sous-mesures 4.2, 4.3 et 4.4 (paramètres de l'analyse : 3000 formes analysées maximum, 30 classes terminales de la phase 1)	17
7	Représentations graphiques de l'AFC conduite d'après la CHD réalisée sur le sous-corpus incluant les sous-mesures 4.2, 4.3 et 4.4	21

Liste des tableaux

1	Nombre de dossiers et montants des aides engagés pour chaque sous-mesure	5
2	Exemple de correction et réencodage pour le mot « biologique »	5
3	Pourcentages d'intitulés de dossiers analysés parmi les dossiers de la mesure 4 dans les PDR régionaux	23

1. Introduction

Dans le cadre du second pilier de la PAC, des dossiers ont été engagés pour la mesure 4, relative aux investissements physiques pour l'amélioration des performances environnementales et économiques en secteur agricole et sylvicole. Elle se décline en quatre sous-mesures :

- 4.1 – Aides aux investissements dans les exploitations agricoles, ayant pour but l'amélioration des performances et de la durabilité des exploitations : accès à l'eau, économies et production d'énergies, diversification, changement de pratiques, modernisation de bâtiments
- 4.2 – Aides aux investissements dans la transformation, la commercialisation et le développement de produits agricoles, afin d'améliorer la compétitivité, la quête de nouveaux marchés : ateliers de transformation, conditionnement, mise aux normes d'hygiène
- 4.3 – Aides aux investissements dans les infrastructures liées au développement, la modernisation ou l'adaptation. Ces projets à vocation collective doivent être structurants pour le territoire : aménagements parcel-laires, accès au foncier
- 4.4 – Aides à la réalisation d'objectifs agro-environnementaux et climatiques : protection et restauration de milieux, implantation de continuités écologiques, préservation de paysages patrimoniaux

De par l'absence de données sur les postes de dépenses liés aux investissements pour cette mesure, les intitulés et descriptifs des projets soutenus sont une première approche pour déterminer les types d'investissements réalisés ou en cours de réalisation. Une analyse textuelle a donc été conduite à partir d'un jeu de données comprenant l'ensemble des intitulés et descriptifs de projets fourni par l'Agence de Services et de Paiement (ASP), depuis 2014 jusqu'à fin 2019, à l'aide du logiciel libre IRaMuTeQ¹ développé par Pierre Ratinaud (sur la base du logiciel de statistiques R² et du langage Python³). Les exemples donnés dans ce document sont modifiés pour le respect de l'anonymat.

2. Analyse du contenu des projets sur l'ensemble de la mesure 4

Un peu plus de 76 100 dossiers ont été engagés pour la mesure 4 de 2014 à 2019. La sous-mesure 4.1, relative aux investissements dans les exploitations agricoles, compte pour 90% de l'ensemble des dossiers engagés avec un montant total d'aides prévues s'élevant à 1.8 milliards d'euros. Le nombre de dossiers engagés pour les autres sous-mesures sont nettement plus faibles et en conséquence les montants engagés également (tableau 1). Les aides alloués aux différents dossiers sont très variables.

Un jeu de données spécifique, présentant les intitulés de dossiers déposés, a été étudié. Pour la mesure 4, les descriptifs de 69 500 dossiers étaient disponibles. Un travail de préparation de ces données a été nécessaire. En effet, des corrections orthographiques ont été appliquées, mais également des recodages de certains mots se sont avérés utiles pour regrouper certaines abréviations et éviter des biais d'interprétation (tableau 2).

Suite à ces corrections, les premières analyses de similitudes et de Classification Hiérarchique Descendante (CHD) ont été réalisées via le logiciel IRaMuTeQ. Ces analyses ont fait ressortir certains champs de renseignements du document d'origine mal filtrés et n'apportant pas d'information sur l'intitulé des projets soumis (champs comprenant seulement une date au lieu de l'intitulé de projet ou l'indication « propriétaire locataire », par exemple). Ces renseignements ont donc été retirés des analyses suivantes, portant le nombre de dossiers étudiés à 38 993. Pour conserver un maximum d'information, aucun filtre n'a été appliqué quant au statut des dossiers ou leur montant

1. www.iramuteq.org
2. R Core Team (2019). R : A language and environment for statistical computing. R Foundation for Statistical Computing, Vienna, Austria. www.R-project.org
3. www.python.org

Tableau 1 : Nombre de dossiers et montants des aides engagés pour chaque sous-mesure

Sous-mesure	Nombre de dossier engagé	Montant net total d'aides engagé	Médiane des montants nets d'aides engagés	Intervalle 5% - 95% des montants nets d'aides engagés
4.1	68 570	1 860 778 421	15 960	2 023 - 85 274
4.2	4 153	449 700 136	28 000	3 180 - 520 450
4.3	2 733	339 384 881	25 182	3 217 - 271 586
4.4	649	13 441 092	11 327	1 712 - 70 868

La distribution des montants d'aides étant très étendue dans les montants élevés, l'affichage de la moyenne était peu pertinent (les écart-types étant très importants), la médiane ainsi que l'intervalle 5% - 95% sont plus représentatifs. Seuls les dossiers dont le montant total d'engagement est supérieur à 1 sont comptabilisés pour éviter la prise en compte de dossiers annulés.

Tableau 2 : Exemple de correction et réencodage pour le mot « biologique »

Mot mal orthographié ou abrégé	Correction et/ou réencodage appliqué
bilogique	
bilogiques	
bio	
biologiqu	biologique
biologique	
bios	
ab	

d'engagement. Les textes d'intitulés de projets étant courts, l'analyse IRaMuTeQ est conduite sans découpage en fragments de texte.

2.1. Analyse des similitudes du corpus

L'analyse des similitudes de ce corpus corrigé présente un graphique faisant ressortir deux regroupements principaux autour des termes « bâtiment » et « matériel » (figure 1, paramètres de l'analyse : formes actives de 250 occurrences minimum, soit 199 mots concernés, affichage des communautés et halos). Les projets concernant les bâtiments semblent se diviser entre la construction de stabulations ou de bâtiments de stockage principalement. L'autre groupe n'est que faiblement lié au précédent et semble caractériser des projets d'achat ou d'acquisition de matériel spécifique (intercep, semoir par exemple) ou relatifs aux plantations de canne à sucre et à l'agriculture biologique.

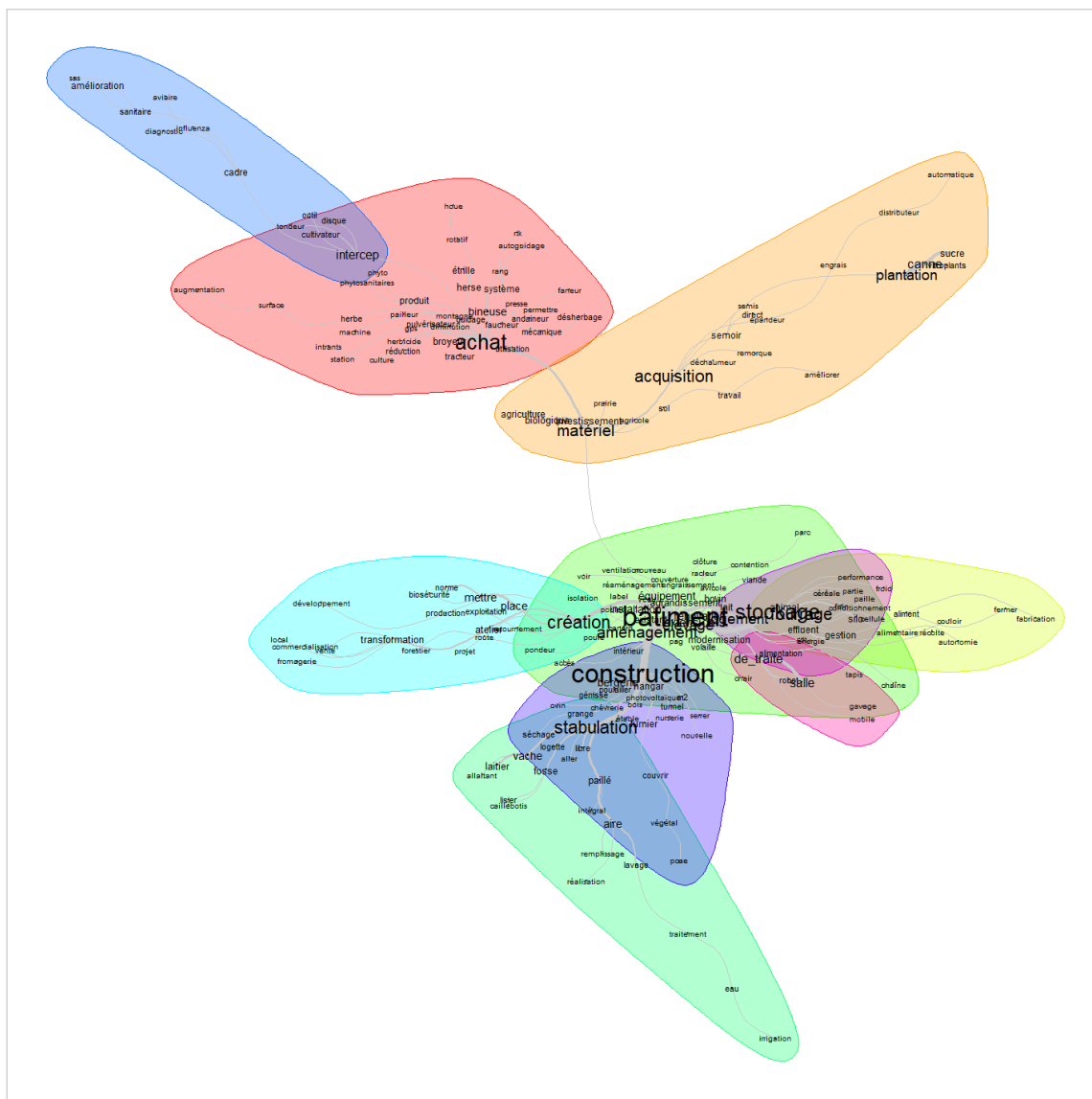


Figure 1 : Représentation de l'analyse des similitudes, faisant ressortir deux groupes lexicaux principaux (paramètres de l'analyse : formes actives de 250 occurrences minimum, soit 199 mots concernés, affichage des communautés et halos)

2.2. Analyse par classification hiérarchique descendante

Le corpus corrigé représente 38 589 segments de texte (correspondant aux intitulés de projets) et compte 9 008 formes actives (mots retenus pour l'analyse par le logiciel IRaMuTeQ : noms, adjectifs, adverbes, verbes, formes non reconnues) dont 5 557 hapax (formes actives n'apparaissant qu'une seule fois). Une analyse de ce corpus par Classification Hiérarchique Descendante (CHD), selon la méthode de Reinert, a été menée permettant de classer 94% des segments du corpus en 10 classes différentes (figure 2, paramètres de l'analyse : 5000 formes analysées maximum, 30 classes terminales de la phase 1). Les liens de similitudes entre classes permettent de faire ressortir différents types d'investissements et différentes filières.

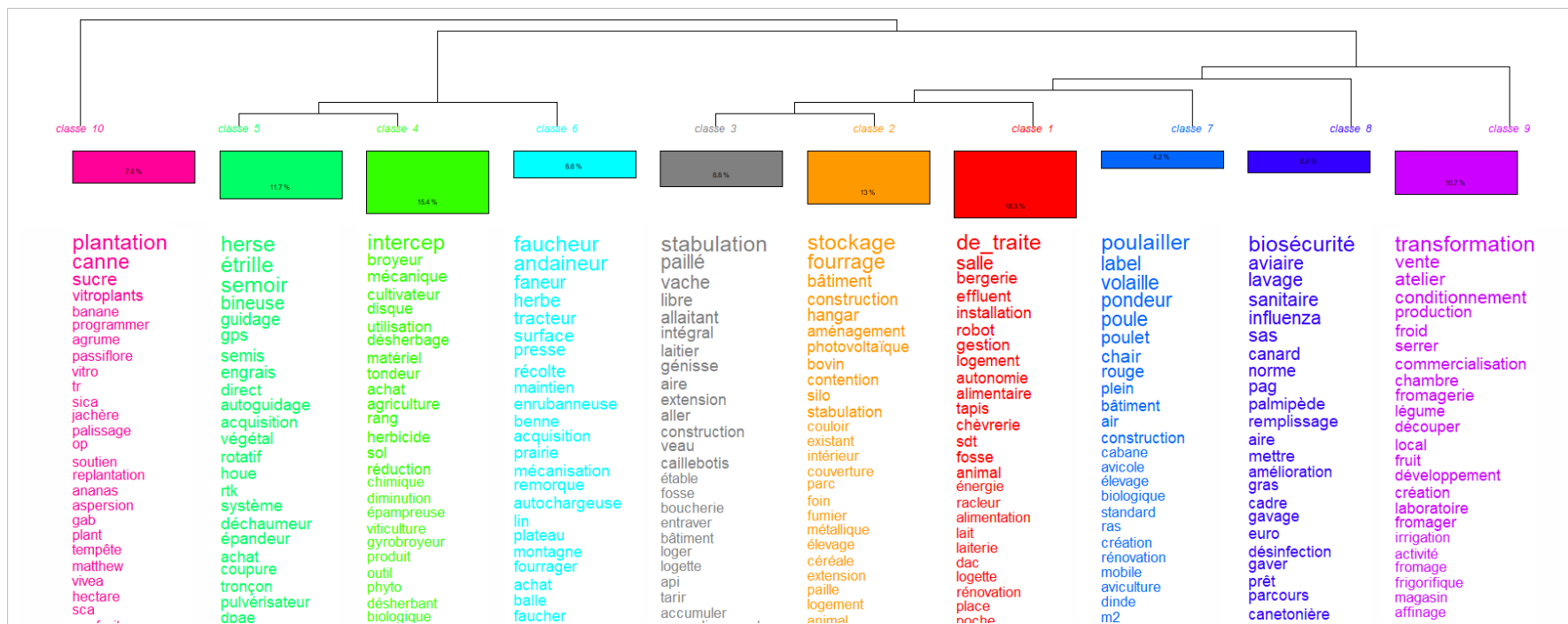


Figure 2 : Dendrogramme de la classification hiérarchique descendante, présentant les regroupements de formes lexicales en classes pour l'ensemble du corpus (paramètres de l'analyse : 5000 formes analysées maximum, 30 classes terminales de la phase 1)

Une ligne horizontale tracée au niveau des branches du dendrogramme les plus hautes permet de rassembler les 10 classes en 3 grands ensembles plus distincts les uns des autres. Un premier groupe de classes similaires rassemble les projets d'investissements des filières végétales (classes 5, 4 et 6 pour 33,7% des segments classés du corpus). La classe 4 (15,4% des segments classés du corpus) désigne des investissements pour des outils spécifiques, notamment de travail du sol et particulièrement adaptés au monde viticole ou arboricole, visant notamment un but de réduction des herbicides. L'analyse des intitulés de projets caractéristiques de la classe 4 permet de préciser la typologie des projets aidés, comme par exemple :

« Matériel de lutte mécanique contre les adventices sous le rang de la vigne, évitant l'utilisation de désherbage chimique, limitation de la pression fongique et réduction du bilan carbone : achat d'interceps hydrauliques »

« Broyeur à herbe, diques vigneron, cultivateur, intercep mécanique »

« Acquisition d'un intercep et d'un gyrobroyeur afin de maîtriser les adventices sur son exploitation, le désherbage mécanique permettra de limiter l'utilisation d'herbicides et d'aller vers des pratiques plus respectueuses de l'environnement »

La classe 5 traduit des investissements également pour le travail du sol mais aussi les semis et l'épandage, et des systèmes de guidage (11,5% des segments classés du corpus) :

« Achat d'un semoir à semis direct, d'une herse étrille, d'une bineuse, et d'un système de guidage par gps »

« Achat herse étrille, bineuse, système de guidage et semoir de semis couverts végétaux grandes cultures »

« Achat d'une bineuse, d'un système embarqué permettant une radiolocalisation d'une herse étrille et d'un semoir semis direct »

La classe 6, quant à elle, vise des investissements pour la gestion des surfaces en herbe et leur maintien (6,8% des segments classés du corpus) :

« Maintien ou augmentation des surfaces en herbe, accompagner l'amélioration de la performance agroenvironnementale de l'exploitation polyculture élevage, acquisition de matériel : faucheuse, faneuse, andaineur, herse de prairie »

« Maintenir et développer les surfaces en herbe, protection du périmètre captage, achat matériel de fenaison : presse, andaineur, faneuse, faucheuse »

« Grandes cultures : diminution des produits phytosanitaires et augmentation des surfaces en herbe : faucheuse, andaineur, faneuse »

Ces trois classes font ressortir des projets d'investissements en matériel de travail du sol, ainsi que de récolte de l'herbe, ayant pour but la réduction des produits phytosanitaires, mais également l'augmentation des surfaces en herbe et la protection d'espaces tels que les aires de captage.

Le second grand groupe de classes (3, 2, 1, 7, 8 et 9 pour 58,4% des segments du corpus), est éloigné du précédent et rassemble les projets d'investissements des filières d'élevage et de transformation de produits agricoles.

Les classes 3 et 2 sont les plus similaires de cet ensemble. La classe 2 regroupe des intitulés de projets liés principalement aux bâtiments de stockage de fourrage, de foin, ainsi que de silos, d'après les formes actives caractéristiques représentées (13% du corpus classé). Le mot « photovoltaïque » est également fortement représenté dans cette classe, traduisant l'orientation de projets vers le développement des énergies renouvelables. L'analyse des segments de texte caractéristiques de cette classe permet de préciser la typologie des projets aidés dans le cadre de cette mesure 4 du FEADER, par exemple :

« Construction d'un hangar à fourrage et d'une cellule de stockage de céréales à plat : bâtiment métallique, toiture photovoltaïque, cellule à grains avec ventilation »

« Construction stabulation, hangar de stockage fourrage, couloir de contention, parc extérieur, aménagement stabulation dans bâtiment existant »

« Dans le cadre de l'autonomie alimentaire, construction d'un hangar pour stocker le fourrage, acquisition d'un silo pour utiliser les céréales produites sur l'exploitation, aménagement de box et dallage du couloir d'alimentation »

La classe 3 (8,8% du corpus classé) vise des projets d'investissements principalement en élevage bovin et notamment pour l'aménagement spécifique des stabulations et la gestion des effluents (fosses) :

« Construction d'une stabulation libre paillée avec fosse sous caillebotis pour vaches allaitantes et génisses sur aire paillée intégrale »

« Construction d'une stabulation libre paillée avec raclage pour vaches allaitantes et génisses, fosse à lisier couverte »

« Modernisation outils de production et d'élevage de l'atelier vaches allaitantes et génisses : construction d'une stabulation aire paillée accumulée destinée à accueillir l'ensemble du troupeau allaitant ainsi que les génisses de renouvellement du troupeau vaches laitières, construction d'une fumière type bateau, silo stockage maïs »

La classe 1 est la plus grosse classe en terme de segments classés (16,3% du corpus classé). Elle vise également la gestion des effluents mais au sein de projets tournés vers l'aménagement des salles de traite, également pour les élevages caprins :

« Extension stabulation vaches et génisses laitières : logettes et aire paillée. Aménagement salle de traite dont robot, hangar et silos de stockage fourrage et aliment. Couverture fumière, pré-fosse avec pompe hacheur et fosse. »

« Chèvrerie : salle de traite, séchage en grange, gestion des effluents, logement des animaux, autonomie alimentaire »

« Logement des animaux, autonomie alimentaire, salle de traite, stockage fourrage, gestion des effluents, construction nouveau bâtiment et installation robot de traite »

Les projets de l'ensemble de ces trois classes sont très proches et se ressemblent. Pour la plupart, un projet rassemble plusieurs investissements différents sur l'exploitation, majoritairement autour des activités d'élevage bovin, mais aussi caprins.

La classe 7, est un peu plus éloignée des trois précédentes et regroupe, quant à elle, des projets d'investissements en élevages avicoles (4,2% du corpus classé) :

« Bâtiment création logement : construction d'un poulailler poules pondeuses plein air label rouge »

« Construction d'un poulailler pour volailles de chair et poules pondeuses biologiques »

« Construction de bâtiments fixes louisiane de basse consommation, diversification des ateliers : création de l'atelier poulets de chair label rouge »

Cette classe se rapproche fortement de la classe 8, rassemblant les projets sur la thématique de la biosécurité et notamment dans le cadre de l'influenza aviaire (5,4% du corpus classé) :

« Amélioration sanitaire dans le cadre de l'influenza aviaire : achat de sas sanitaires, stabilisation de l'aire de lavage, rénovation des canetonières, achat de cailloux pour les chemins d'accès, achat de piquets et de grillages pour l'aménagement des parcours, achat de matériel de désinfection, diagnostic »

« Investissements liés à la biosécurité dans le cadre de l'influenza aviaire : diagnostic area élevage, sas sanitaires, aire de lavage, filtre à roseaux pour eau issue de l'aire de nettoyage, aire de stationnement, aire d'équarrissage »

« Investissement dans des sas sanitaires, aires de lavage, aménagement de parcours, matériel de désinfection, équipement concernant la distribution alimentaire des animaux, diagnostic d'amélioration sanitaire dans le cadre de l'influenza aviaire »

Une dernière classe proche des précédentes désigne des investissements pour les ateliers de transformation, de vente ou de conditionnement, pour 10,7% des segments classés du corpus (classe 9) :

« Création d'un atelier de transformation des pommes en jus de fruits et cidre avec une ligne de production jus, du pressage au conditionnement, et point de vente à la ferme »

« Création d'un atelier de transformation céréales biologiques en farine : achat d'un moulin à farine et matériel de conditionnement, aménagement d'un lieu de stockage, meilleure valorisation de la production par vente directe »

« Création d'un atelier de transformation laitière avec salle de transformation, de conditionnement, d'affinage, frigo et magasin de vente à la ferme »

Enfin, un groupe d'intitulés de projets est identifié comme particulièrement éloigné des précédents. En effet, la classe 10 est la seule classe isolée des autres et regroupe 7,8% du corpus classé autour des investissements spécifiques aux cultures de bananes ou de cannes à sucre :

« Plantation de vitroplants banane et plantation de canne à sucre »

« Nouvelle plantation de vitroplants bananes programmée après une jachère d'environ un an et canne à sucre »

« Plantation de canne à sucre et de vergers d'agrumes »

Ces distances entre classes, ainsi que les 3 grands regroupements de classes, s'apprécient davantage en étudiant les graphiques de l'AFC⁴ entre les formes actives et les classes issues de la CHD précédente (figure 3). L'éloignement de la classe 10 est particulièrement visible et précise les Programmes de Développement Rural (PDR) pour lesquels ces dossiers ont été déposés, à savoir : les PDR de la Martinique, Guadeloupe et Réunion.

4. L'AFC (analyse factorielle des correspondances) est une méthode statistique d'analyse des données visant à analyser l'association entre deux variables qualitatives (ou catégorielles).

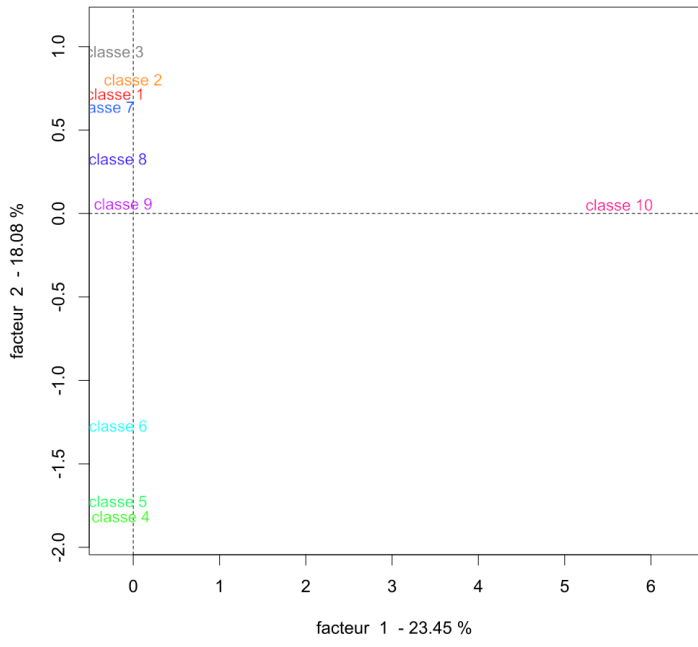
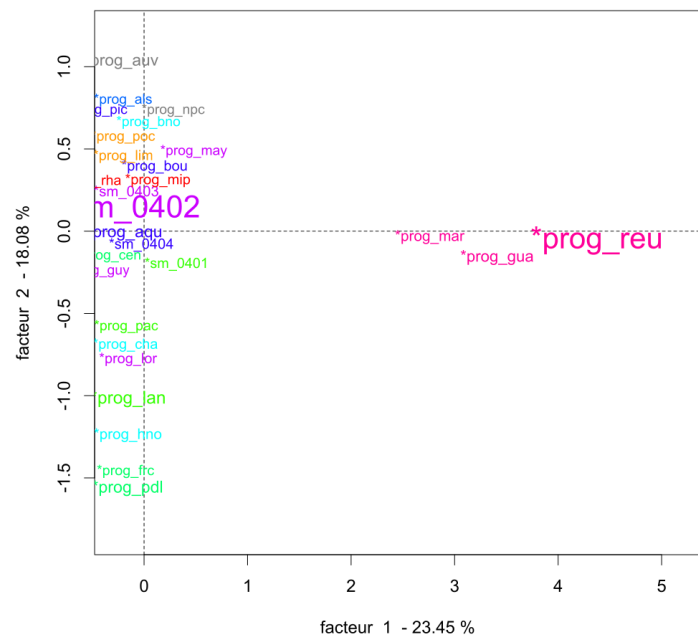
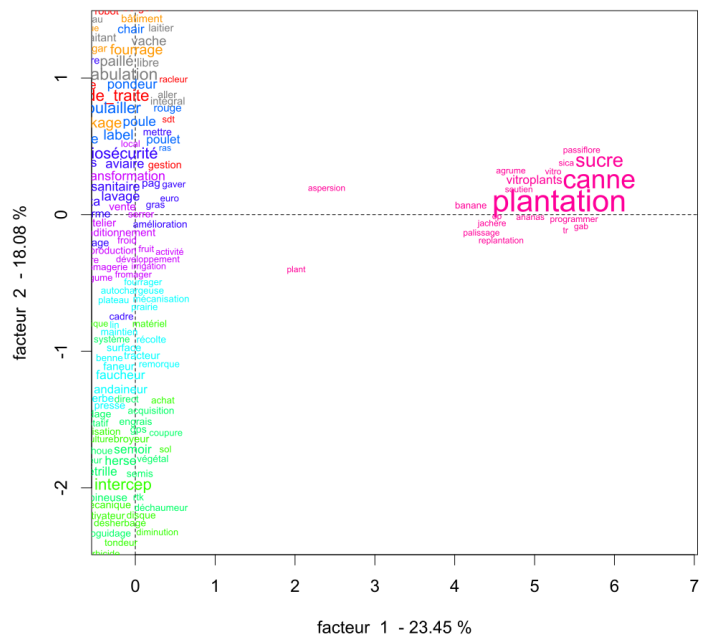


Figure 3 : Représentations graphiques de l'AFC conduite d'après la CHD réalisée sur l'ensemble du corpus

Le premier axe de l'AFC permet d'opposer les intitulés de projet des PDR des DOM, regroupés dans la classe 10, à ceux des autres PDR regroupés dans les 9 autres classes. Néanmoins, sur le second axe, une opposition est constatée entre : les filières d'élevage, représentées par les classes 3, 2, 1, 7 et 8, associées aux PDR Auvergne et Alsace par exemple, et les filières végétales, représentées par les classes 4, 5 et 6 et associées aux PDR Pays de la Loire, Haute-Normandie, Franche-Comté et Languedoc-Roussillon. Afin de mieux caractériser les groupes identifiés, une seconde analyse a été réalisée en omettant les PDR de l'ensemble des DOM (cf. partie 3, page 12).

De plus, d'après les modalités des variables sous-mesure et PDR significativement représentatives des classes identifiées, il apparaît que la sous-mesure 4.1 est significativement sur-représentée dans l'ensemble des classes, exceptées les classes 8 et 9, par rapport à sa représentation globale sur l'ensemble du corpus. Cette sous-mesure, relative aux investissements dans les exploitations agricoles afin d'améliorer les performances et la durabilité des exploitations, représente 90% des intitulés de dossiers analysés ce qui explique sa sur-représentation dans les différents groupes identifiés.

Bien que cette analyse permette de préciser certains types d'investissements, la sur-représentation en nombre de la mesure 4.1 ne permet pas de correctement d'apprécier les typologies de projets d'investissements des autres sous-mesures. Par conséquent, une troisième analyse a été conduite sur les intitulés de projets hors sous-mesure 4.1 (cf. partie 4, page 16).

3. Analyse par classification hiérarchique descendante du sous-corpus hors PDR des DOM

La distinction des investissements très spécifiques pour les cultures typiques de certains PDR des DOM ne permettait pas de visualiser les distances relativement plus faibles parmi les autres investissements. Par conséquent, un nouveau jeu de données sans les programmes des DOM a été analysé par CHD, soit : 34 076 intitulés de dossiers analysés, comprenant 8 424 formes actives dont 5 021 hapax.

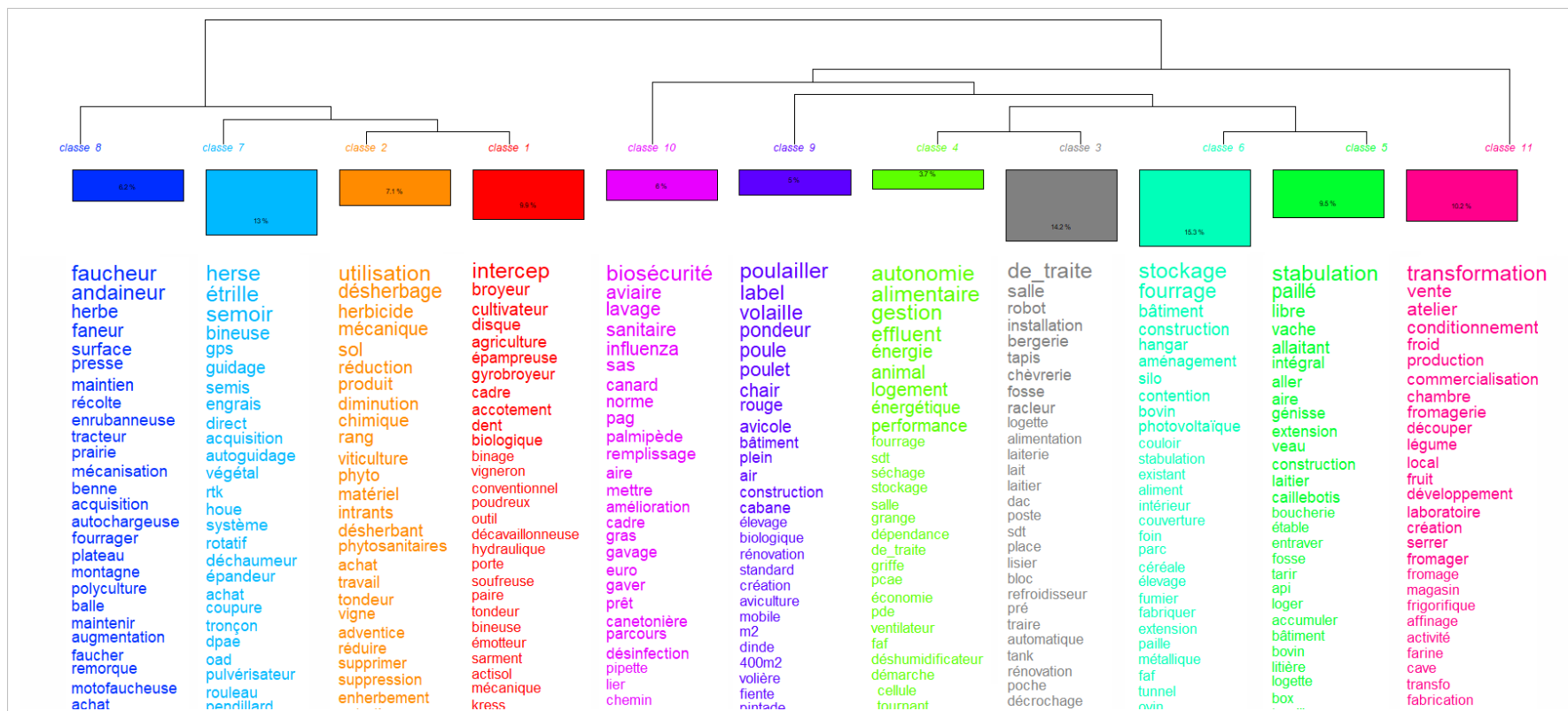


Figure 4 : Dendrogramme de la classification hiérarchique descendante, présentant les regroupements de formes lexicales en classes pour le sous-corpus sans PDR des DOM (paramètres de l'analyse : 5000 formes analysées maximum, 30 classes terminales de la phase 1)

L'analyse ainsi réalisée permet de classer 94% des intitulés du sous-corpus en 11 classes différentes (figure 4). Peu de différences sont observées parmi les classes entre les deux analyses ainsi réalisées (corpus global et sous-corpus sans DOM). La classe spécifique aux investissements pour les cultures de bananes et de cannes à sucre disparaît et laisse place à l'identification de deux nouvelles classes parmi les intitulés restants : la classe 4, proche de la classe 3 de cette nouvelle analyse et regroupant 3,7% des intitulés du sous-corpus classés. Cette classe permet le détail des types d'investissements déjà identifiés pour les filières animales (classes 6, 5, 3, 9 et 10). Elle rassemble ainsi des projets comprenant plusieurs investissements combinés principalement pour : le stockage des aliments, la gestion des effluents, ainsi que le logement des animaux et les salles de traite :

« Logement des animaux, autonomie alimentaire, salle de traite : stockage de fourrage, gestion des effluents, aménagement stabulation, silo »

« Construction d'un bâtiment neuf comprenant : logement des animaux, stockage du fourrage, gestion des effluents, salle de traite »

« Logement des animaux, autonomie alimentaire, salle de traite, stockage fourrage, investissement en performance énergie, gestion des effluents »

Par ailleurs, la classe 2 (7,1% des segments classés du corpus) est proche de la classe 1 (9,9%) de cette nouvelle analyse. Elles font référence à la classe 4 de la première analyse et précisent les investissements pour des outils spécifiques de travail du sol ainsi que l'objectifs de réduction des produits herbicides :

Exemples d'intitulés de la classe 1 :

« Investissement matériel : cultivateur avec interceps mécaniques, disques vigneron, épampreuse mécanique »

« Cultivateur léger, bineuse à intercep hydraulique, broyeur, poudreuse soufreuse »

« Soufreuse, broyeur et porte outils avec lame interceps, matériel agriculture biologique »

Exemples d'intitulés de la classe 2 :

« Limitation de l'utilisation des fongicides et suppression totale de l'utilisation des herbicides. L'enherbement inter-rang et le travail du sol sous le rang devrait permettre d'obtenir un désherbage efficace sans utiliser de désherbant chimique : investissement dans un matériel de travail du sol »

« Travail du sol sous le rang afin d'effectuer un désherbage mécanique : le premier objectif est de réduire l'utilisation du désherbage chimique, puis le supprimer totalement »

« Achat d'une bineuse autodirigée pour l'entretien mécanique de l'inter-rang sur betteraves et colza en complément de traitements phytosanitaires et donc de réduire l'utilisation d'herbicides »

Sur les graphiques de l'AFC, le premier axe oppose les projets d'investissements en filières animales (classes 6, 5, 4, 3 et 9) aux projets d'investissements en filières végétales (classes 8, 2, 1 et 7, figure 5). Le second axe oppose les projets liés aux activités de transformation (classe 11) aux projets d'investissement pour les équipements et les activités agricoles.

La position centrale de la modalité sous-mesure 4.1, souligne sa forte représentation au sein des différentes classes, comme vu précédemment. Aucune classe d'intitulés à elle seule ne représente la sous-mesure 4.1 dans son entièreté, mais l'ensemble permet de distinguer les différentes spécificités des dossiers soutenus dans ce dispositif. Seule la sous-mesure 4.2 est clairement distinguée des autres sur le second axe, et liée à la classe 11 principalement. La spécificité des dossiers de la sous-mesure 4.2 sont ainsi retrouvés pour les aides à la transformation de produits agricoles. Une analyse sans la sous-mesure 4.1, pourra donc permettre une meilleure observation de cette sous-mesure, ainsi que de la 4.3 et 4.4.

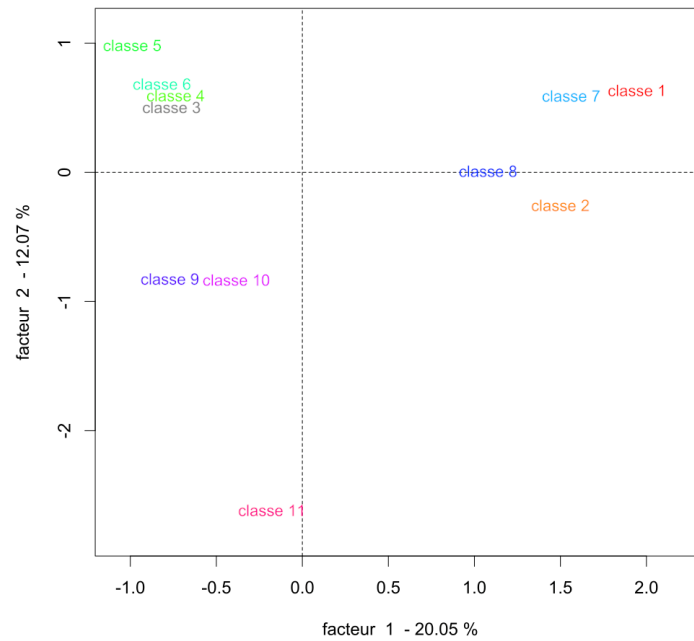
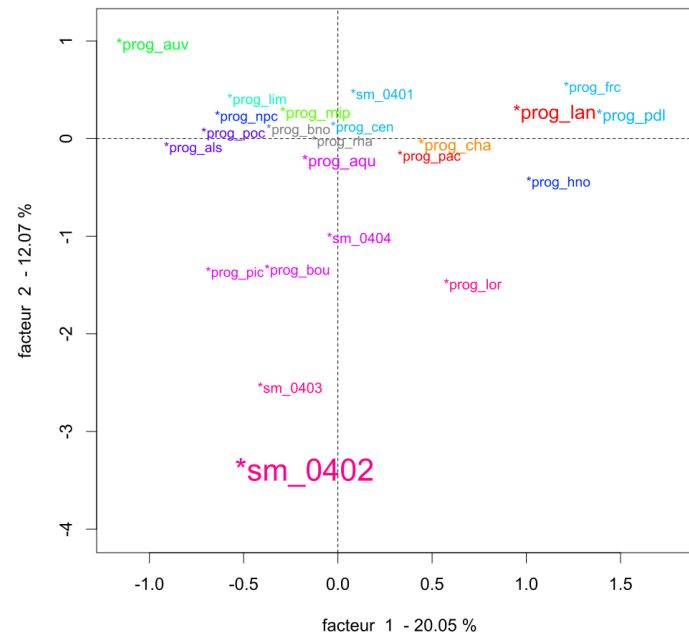
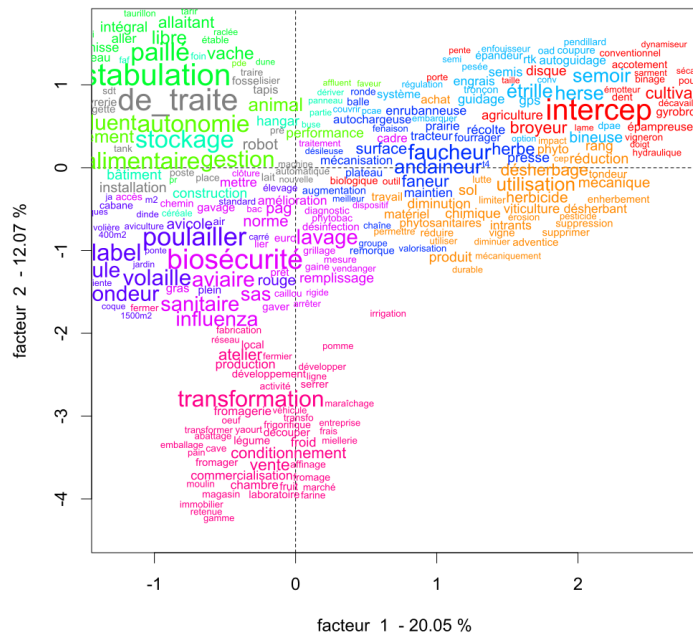


Figure 5 : Représentations graphiques de l'AFC conduite d'après la CHD réalisée sur le sous-corpus sans PDR des DOM

4. Analyse par classification hiérarchique descendante des sous-mesures 4.2, 4.3 et 4.4

La sous-mesure 4.1 étant prédominante par rapport aux autres, une analyse a été conduite sans elle, pour permettre une meilleure description des projets soutenus par les autres sous-mesures (les DOM sont cependant conservés). Au sein du sous-corpus créé sans la sous-mesure 4.1, 3 848 intitulés de dossiers sont analysés, comprenant 3 709 formes actives dont 2 341 hapax. La sous-mesure 4.2 représente 72% de ces intitulés de dossiers, contre 25% et 3% pour les sous-mesures 4.3 et 4.4 respectivement.

Une analyse de ce sous-corpus par CHD a été menée, permettant de classer 85% des intitulés en 11 classes différentes (figure 6, paramètres de l'analyse : 3000 formes analysées maximum, 30 classes terminales de la phase 1). A travers cette analyse, des typologies d'investissements réalisés ont ensuite été identifiés.

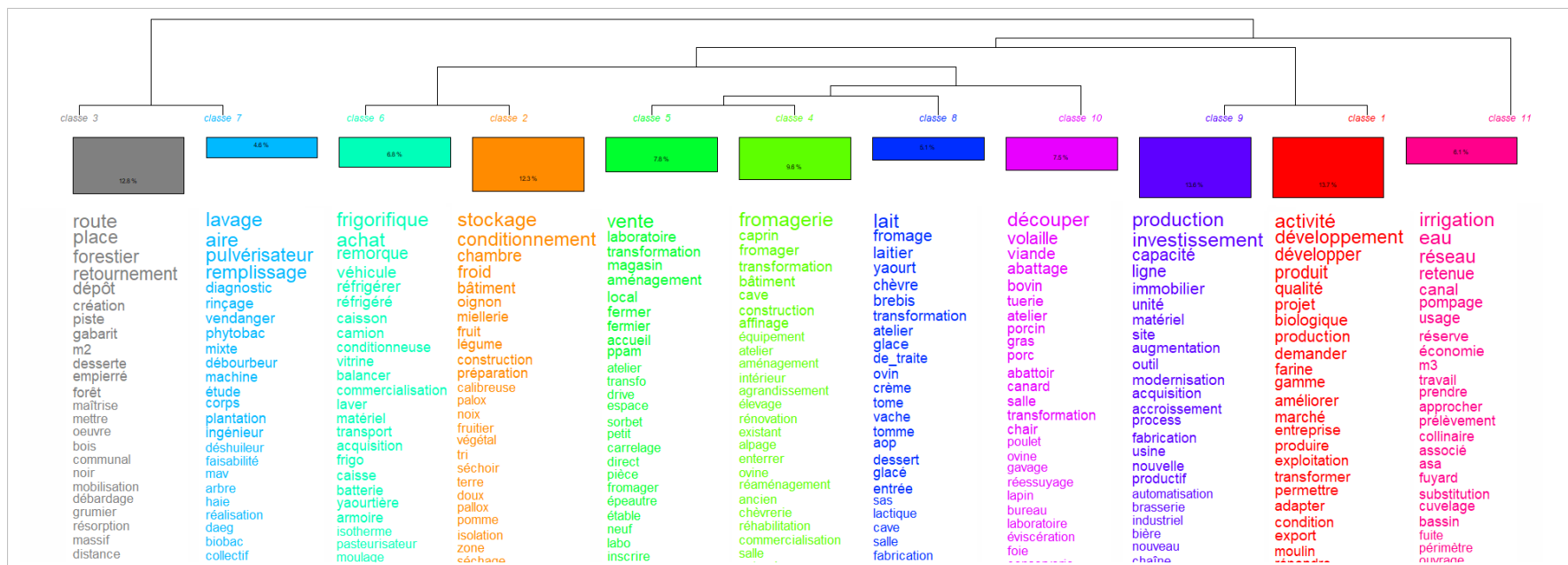


Figure 6 : Dendrogramme de la classification hiérarchique descendante, présentant les regroupements de formes lexicales en classes pour le sous-corpus : sous-mesures 4.2, 4.3 et 4.4 (paramètres de l'analyse : 3000 formes analysées maximum, 30 classes terminales de la phase 1)

Les résultats obtenus sont nettement différents des premières analyses. La répartition des classes au sein de cinq plus grands groupes peut être visualisés. Le premier groupe est le plus vaste, rassemblant des projets d'investissements matériels pour les ateliers de transformation (classes 5, 4, 8 et 10, pour 30% du sous-corpus classé).

La classe 5 met l'accent sur des investissements pour les ateliers de transformation et de points de vente à la ferme (7,8% des intitulés classés du sous-corpus) :

« Aménagement laboratoire de découpe et de conditionnement et point de vente à la ferme »

« Aménagement d'un laboratoire de transformation de produits laitiers chèvre et d'un local de vente »

« Aménagement d'un atelier de transformation de bière et d'un point de vente à la ferme »

Les classes 4 et 8 sont proches de la précédente et sont similaires entre elles, se rapportant aux activités laitières. Les différents intitulés les composant se ressemblent, et rassemblent souvent plusieurs investissements, dont certaines particularités sont mises en avant par ce classement. Ainsi, les intitulés de la classe 4 traduisent des investissements dans la création de fromagerie, et surtout de bâtiments permettant l'affinage (9,6% des intitulés classés du sous-corpus) :

« Création d'une fromagerie caprine, d'une cave d'affinage et d'un point de vente »

« Achat d'une fromagerie mobile et construction d'une cave d'affinage »

« Bâtiment transformation : aménagement d'un bâtiment existant en fromagerie »

La classe 8, quant à elle, met en évidence des investissements dirigés directement dans l'aménagement des ateliers de transformation (5,1% des intitulés classés du sous-corpus) :

« Atelier de transformation ovins lait : création d'un atelier de transformation de lait de brebis en crèmes glacées et dessert en agriculture biologique »

« Atelier de transformation du lait en yaourts, flans, crèmes dessert et riz au lait »

« Création d'atelier de transformation fromagère lait chèvres et vaches »

Une dernière classe fait référence à des investissements pour la transformation des produits agricoles : la classe 9 qui permet d'identifier des projets d'investissement pour la transformation de viande (7,5% des intitulés classés du sous-corpus) :

« Construction d'un laboratoire de découpe et transformation de viande bovine, porcine, ovine et volailles »

« Construction bâtiment pour créer atelier de transformation avec salle d'abattage, de découpe et conserverie pour valoriser la production de canards en igp foie gras »

« Mise en place d'un atelier de découpe de viande bovine et porcine pour vente directe en circuit court »

Le deuxième grand groupe, identifie deux autres classes similaires entre elles et proches du précédent groupement, relatives au stockage et conditionnement des produits agricoles. Des demandes d'aides ont été déposées pour l'achat de véhicules réfrigérés pour permettre la commercialisation de produits agricoles (classe 6 : 6,8% des intitulés classés du sous-corpus) :

« Achat d'une remorque magasin et d'un véhicule frigorifique »

« Acquisition véhicule frigorifique et remorque de marché, renouvellement du matériel de transformation »

« Acquisition d'un véhicule frigorifique afin d'améliorer la commercialisation des produits »

De plus, la classe 1 permet l'identification de projets visant la création d'espaces de stockage adaptés, principalement pour les fruits et légumes, mais aussi les oeufs (12,9% des intitulés classés du sous-corpus) :

« Construction d'une chambre froide et d'un bâtiment de stockage, conditionnement de fruits et légumes »

« Acquisition de chambres froides dans un bâtiment pour légumes, poires et pommes »

« Création d'un centre de conditionnement et stockage d'oeufs biologiques »

Un troisième groupe présente deux classes plus éloignées des précédentes mais similaires entre elles : classe 9 et 1. La première regroupe 13,6% des intitulés classés du sous-corpus, portant sur des investissements en matériels ou immobiliers pour la diversification ou augmentation de la production de produits agricoles transformés :

« Investissements matériels, acquisition de nouveaux équipements productifs pour une augmentation et une diversification de la gamme de production fromagère »

« Investissements matériels et immobilier de modernisation et d'augmentation des capacités de production de plats cuisinés »

« Investissements matériels, installation de deux lignes de production de pains et viennoiseries industriels au sein d'une nouvelle usine »

La classe 1 concerne des entreprises de transformation également, mais des investissements permettant une meilleure compétitivité et la conservation de certains marchés (13,7% des intitulés classés du sous-corpus) :

« Modernisation de l'outil industriel et agricole en vue d'optimiser les consommations énergétiques et moderniser la distillerie par de nouveaux éléments et procédés pour améliorer la qualité des produits pour l'international : accroître la compétitivité sur les marchés exports en modernisation l'outil industriel »

« Projet de stockage des produits finis transformés sur l'exploitation ainsi que la vente directe : amélioration des conditions de travail et développement de la vente directe sur place et internet »

« Création ligne pour nouvelle gamme de produits grande distribution : implantation d'une nouvelle ligne de production pour la fabrication »

Un quatrième groupe d'intitulés est constitué de la classe 11, isolée et peu similaire aux autres, représentant 6,1% des intitulés classés du sous-corpus. Elle rassemble des intitulés de projet portés sur la gestion de l'eau :

« Modernisation réseau collectif d'irrigation dans l'objectif d'économies d'eau »

« Création d'une retenue de stockage d'eau avec station de pompage et réseau d'approche associé »

« Projet a vocation à réutiliser des eaux traitées de station d'épuration pour irriguer la vigne. La présente demande porte sur la création d'un réseau sous pression pour l'irrigation des vignes à proximité de la STEP. »

Enfin, le dernier groupe se compose des deux dernières classes (3 et 7) identifiées comme assez proches, rassemblées autour de la notion collective de la majorité des projets concernés. La classe 7 regroupe des intitulés de projets d'investissements dans l'aménagement d'aires de lavage et de remplissage (4,6% des intitulés classés du sous-corpus) :

« Aire de remplissage, lavage du pulvérisateur avec système de traitement des effluents phytosanitaires : phytobac avec débourbeur et déshuileur. Diagnostic et aménagements, frais d'études. »

« Aire mixte collective de remplissage et rinçage des pulvérisateurs, et lavage des machines à vendanger »

« Aire de lavage et remplissage du pulvérisateur avec biobac, étude de faisabilité CUMA »

Quant à la classe 3, elle concerne le milieu forestier et notamment l'aménagement de dessertes forestières et places de retournement (12,8% des intitulés classés du sous-corpus) :

« Desserte forestière et mobilisation du bois : création d'une route forestière, de pistes, de places, de dépôts, retournement avec mise au gabarit et maîtrise d'oeuvre »

« Résorption point noir, mise au gabarit, création d'une route forestière, aménagement place de dépôt et ou retournement avec maîtrise d'oeuvre, création d'un équipement forestier dans la cadre d'un projet collectif »

« Mise au gabarit d'une route forestière et création d'une place de dépôt et de retournement »

Les axes de l'AFC peuvent être décrits comme suivant (figure 7) :

- Le premier axe oppose les projets avec une composante collective (classes 3 et 7) aux projets plutôt individuels.
- Le second axe oppose les projets liés à l'utilisation de pulvérisateurs (classe 7) aux projets davantage liés au milieu forestier (classe 3), ainsi qu'aux projets de transformation de produits agricoles.

Les graphiques de l'AFC confirment la spécificité des classes 3 et 7 au sein de ce sous-corpus. Elles présentent à la fois quelques similitudes apparentées au côté collectif des projets, mais très différentes en terme de filière. Cette observation est cohérente, vu que ces classes correspondent chacune à une sous-mesure en particulier, respectivement la 4.3 et 4.4. De plus, ces mesures semblent particulièrement mobilisées pour les PDR d'Ile-de-France, Picardie et Bretagne pour la 4.3, et pour le PDR Nord-Pas-De-Calais pour la 4.4.

Les autres classes ainsi mises en évidence permettent donc de caractériser plus en détail la sous-mesure 4.2 qui était la plus importante dans ce sous-corpus.

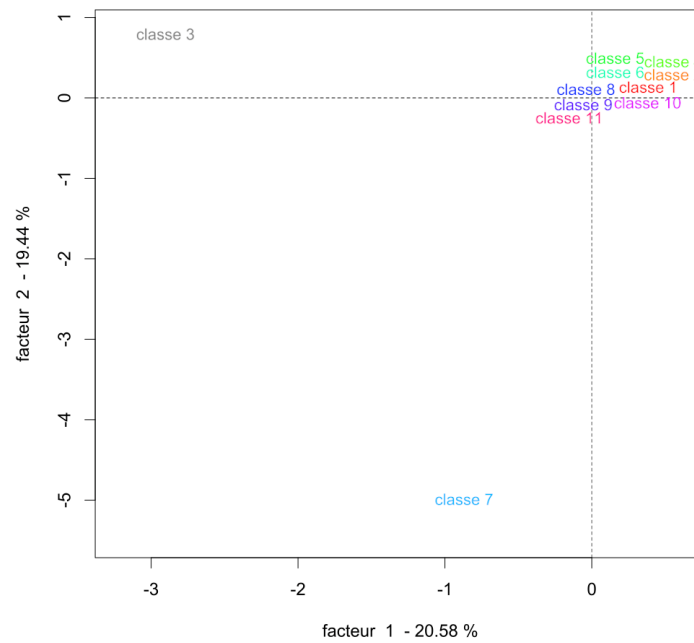
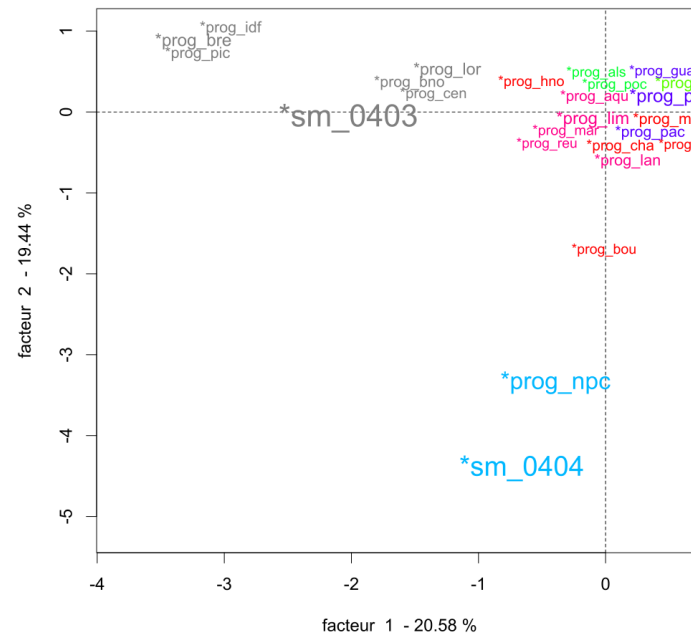
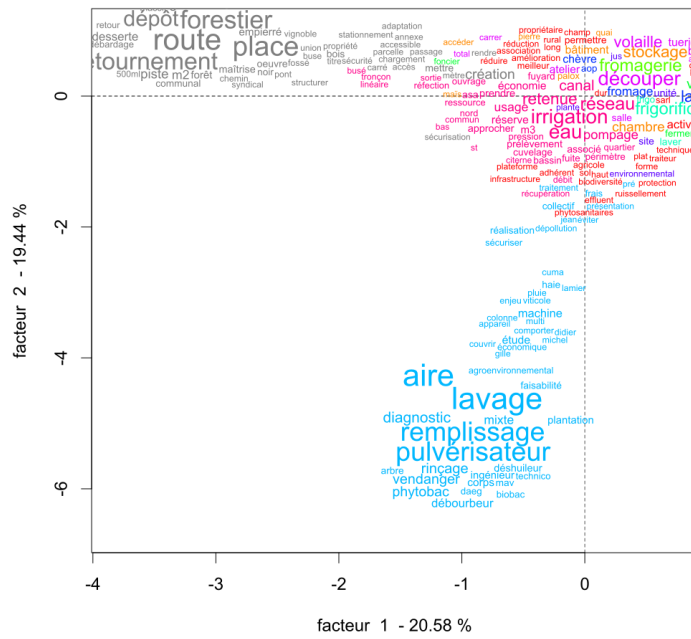


Figure 7 : Représentations graphiques de l'AFC conduite d'après la CHD réalisée sur le sous-corpus incluant les sous-mesures 4.2, 4.3 et 4.4

5. Conclusion

Ces analyses ont permis de caractériser les principaux types de projets aidés dans le cadre de la mesure 4, notamment la sous-mesure 4.1 qui est prédominante avec des investissements pour l'amélioration des bâtiments et l'acquisition de matériels spécifiques. Des investissements correspondant à certaines spécificités culturelles régionales sont également mis en évidence. La sous-mesure 4.2 qui comporte le second plus grand nombre d'intitulés, a pu être détaillée, permettant l'identification de certaines typologies de projets pour la transformation des produits agricoles et leur commercialisation. Cependant, cette étude ne permet pas l'obtention de données chiffrées concernant les montants d'aides de chaque typologie de projet. Aucun filtre n'ayant été appliqué sur le statut des dossiers, cette approche ne permet donc pas un suivi des réalisations des projets.

Pour certains projets, l'ensemble des caractéristiques et descriptifs n'étant pas disponibles, ils sont omis de cette étude. Par ailleurs, pour permettre une bonne analyse via le logiciel, le formatage et l'adaptation des données ont été conséquents. Certaines informations jugées non pertinentes n'ont pas été prises en compte, réduisant de même le nombre d'intitulés de dossiers analysés.

De plus, les intitulés sont inégalement répartis parmi les PDR régionaux. En effet, les intitulés des dossiers de la Corse ne sont pas inclus dans ce jeu de données provenant de l'ASP, l'ODARC (Office du Développement Agricole et Rural de la Corse) étant l'organisme payeur spécifique de ce PDR. De même, suivant les régions, les intitulés n'étaient pas disponibles ou non exploitables (tableau 3). L'analyse n'est donc pas exhaustive et certaines spécificités régionales peuvent être sous-estimées, voire masquées.

Certains biais sont également possibles au vu des spécificités de rédaction suivant les régions mais aussi suivant les personnes réalisant les saisies, ainsi qu'aux détails donnés dans la description des projets. En effet, il apparaît qu'un certain vocabulaire ou formulation des intitulés de projets est parfois identique d'un projet à l'autre suivant le PDR, certainement dû aux consignes en vigueur dans chaque région, ainsi qu'aux habitudes et appréciations propres des opérateurs de saisie. Ces associations de mots peuvent donc induire un certain biais dans l'analyse qui n'est pas seulement dû aux projets eux-même.

Cette analyse est un premier travail sur les intitulés de projets et permet d'apprécier des tendances parmi les catégories de projets renseignés.

Tableau 3 : Pourcentages d'intitulés de dossiers analysés parmi les dossiers de la mesure 4 dans les PDR régionaux

Programme de développement rural régional	Pourcentage de dossiers de la mesure 4 avec intitulé servant à l'analyse
Alsace	32,8
Aquitaine	68,1
Auvergne	29,8
Basse-Normandie	36,6
Bourgogne	1,5
Bretagne	0,9
Centre	85,9
Champagne-Ardenne	89,9
Corse	0,0
Franche-Comté	23,1
Guadeloupe	17,5
Guyane	75,9
Haute-Normandie	24,1
Ile de France	1,7
Languedoc-Roussillon	63,6
Limousin	34,4
Lorraine	26,2
Martinique	79,1
Mayotte	86,4
Midi-Pyrénées	68,0
Nord-Pas de Calais	54,3
Provence-Alpes-Côte d'Azur	66,4
Pays de la Loire	31,5
Picardie	2,0
Poitou-Charentes	45,8
Réunion	76,0
Rhône-Alpes	69,1

Le pourcentage est calculé parmi les dossiers dont le montant total d'engagement est supérieur à 1, ayant ou non un intitulé. Seuls sont pris en compte les intitulés de ces dossiers correctement renseignés et exploitables pour l'analyse réalisée.



Tifenn CORRE (tifenn.corre@inrae.fr)
Hélène GAMBIER (helene.gambier@inrae.fr)
Cédric GENDRE (cedric.gendre@inrae.fr)

Unité de Service de l'Observatoire du Développement Rural (0685)
INRAE, Centre Occitanie-Toulouse
24 chemin de Borde Rouge, Auzeville – CS 52627
31326 Castanet-Tolosan cedex France

odr.inrae.fr

